

Minister of Industry,
Science and Technology and
Minister for International Trade



Ministre de l'Industrie, des
Sciences et de la Technologie et
ministre du Commerce extérieur

Statement

Déclaration

93/47

SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS

NOTES POUR UNE ALLOCUTION DE

L'HONORABLE MICHAEL WILSON,

MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE

ET MINISTRE DU COMMERCE EXTÉRIEUR,

À L'OCCASION DE LA CONFÉRENCE WALTER E. HELLER

SUR LES AFFAIRES COMMERCIALES INTERNATIONALES

UNIVERSITÉ ROOSEVELT

«LE CANADA DANS UNE ANNÉE DE TRANSITION»

CHICAGO (Illinois)

Le 16 juin 1993

Le poète français Paul Valéry a écrit que le problème que pose notre époque, c'est que l'avenir n'est plus ce qu'il était. Cela semble contredire le Livre de l'Ecclésiaste, où on peut lire qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil.

Lorsqu'on observe notre monde, en 1993, on trouve des arguments convaincants pour les deux façons de voir. Les défis que pose la situation mondiale actuelle se composent de certains éléments anciens et d'autres qui sont nouveaux, en d'autres termes, ils relèvent à la fois de la continuité et du changement.

Appartient à la catégorie des phénomènes anciens la subsistance, à notre époque, de tensions ethniques qui couvent depuis des siècles, tandis qu'on constate par ailleurs la persistance de la pauvreté et de la famine dans de nombreuses régions du monde.

Quant au changement, nous en observons également de profondes manifestations. Nous y sommes confrontés, de nos jours, sous forme de nouvelles technologies, de nouveaux défis sur le plan de la concurrence et de la nécessité de nous adapter à la restructuration des économies à l'échelle mondiale.

À l'instar d'autres pays, nous avons eu, au Canada, à relever ces défis, avec les caractéristiques qui sont propres à notre situation. Nous l'avons fait en suivant une approche des politiques publiques qui constitue, en elle-même, un mélange de continuité et de changement.

Nous avons fondé nos grandes politiques macro-économiques sur quelques principes de base qu'on ne saurait qualifier de révolutionnaires. Ils correspondent, en fait, aux idées reçues en 1867, année où la Confédération canadienne a vu le jour. À quelques variations secondaires près, tout pays industrialisé qui a réussi a suivi la même approche.

Les pays qui ont su bien doser le respect des traditions et le sens de l'innovation ont prospéré.

Les pays qui, en revanche, ont adopté une démarche contraire, se montrant trop facilement disposés à laisser de côté les fondements ou trop fermement attachés aux façons traditionnelles de les mettre en oeuvre, ont pris du retard. C'est en raison de la pertinence universelle de cette dynamique que je souhaite vous entretenir aujourd'hui du changement et de la continuité dans le contexte canadien. Je vais attirer l'attention sur certains exemples de ces éléments dans notre ordre du jour national actuel et dans notre façon de nous y attaquer. Vous me permettrez, tout d'abord, de broser la toile de fond.

Le gouvernement dont je suis membre a accédé au pouvoir à la suite des élections fédérales tenues en 1984. Comme pourrait en témoigner quiconque connaît le Canada, le contexte économique a connu depuis cette date des changements de toute première importance. De fait, certains observateurs, dont certains dans

mon propre pays, ont fait valoir que les politiques ayant entraîné ces changements étaient radicales. Et pourtant, d'après l'étymologie et le sens littéral de ce terme, qui signifie «qui appartient à la racine», c'est exactement le contraire qui s'est produit.

Sur le plan macro-économique, il serait plus exact de qualifier l'approche du gouvernement depuis 1984, de retour aux éléments de base, de retour aux principes qui ont été bénéfiques pour notre pays depuis la fondation de la Confédération canadienne.

Si je les résume très brièvement, ces principes ont pour noms engagement envers la stabilité des prix, équilibre des finances publiques et libéralisation du commerce. Ils sont également assortis de la conviction que la prospérité est un don que les gouvernements n'ont pas le pouvoir de faire. La prospérité se produit lorsqu'un secteur d'activité commerciale est à l'oeuvre dans un contexte qui récompense l'effort, l'esprit d'entreprise et l'innovation, un climat reposant sur la coopération.

Ce sont là les principes qui ont sous-tendu la politique économique du Canada pendant la plus grande partie de son histoire. Parce qu'ils s'appuyaient sur les réalités que nous vivions, ils ont été acceptés et mis en oeuvre par les gouvernements fédéraux qui se sont succédés, qu'ils soient conservateurs ou libéraux.

Ces éléments directeurs n'ont jamais été explicitement mis de côté. Toutefois, lorsque le gouvernement Mulroney est arrivé au pouvoir, la politique fédérale s'était considérablement écartée des éléments fondamentaux et avait laissé un héritage coûteux dont nous ressentons encore les effets aujourd'hui.

De ce fait, l'ordre du jour national nécessitait un changement de cap afin que le vaisseau national se dirige vers la prospérité au moyen de la compétitivité sur les marchés mondiaux. Cela a exigé des mesures correctrices sur de nombreux plans, liés pour la plupart au rôle du secteur public. Je vous en donne un exemple : au fil des ans, un degré à la fois, on avait laissé le climat d'accueil de l'investissement étranger se refroidir et tomber à un niveau peu favorable.

Nous avons pris diverses mesures pour régler le thermostat. Je ne vais pas entrer dans tous les détails, mais on peut résumer assez bien le changement d'atmosphère en évoquant le remplacement d'un bureau fédéral portant le nom d'Agence d'examen de l'investissement étranger par un organisme désigné sous le nom d'Investissement Canada. Ce changement d'appellation correspondait à la nouvelle mission, qui ne consistait plus à effrayer les investisseurs, mais plutôt à les accueillir.

Nous avons également supprimé une politique énergétique nationale qui, en plus de dissuader les investisseurs, constituait une grave pomme de discorde dans nos relations avec les provinces productrices de pétrole.

Nous avons déréglementé les secteurs des services financiers et des transports.

Nous nous sommes débarrassés d'une taxe cachée, de l'ordre de 13,5 p. 100, touchant les facteurs de production utilisés par les fabricants; cette taxe constituait une entrave à la compétitivité. Nous l'avons remplacée par une taxe nationale, visible, sur la valeur ajoutée des ventes de biens et de services, une taxe de 7 p. 100.

Nous avons également entrepris de réduire la taille du gouvernement. Au fil des ans, souvent pour des raisons tout à fait acceptables à un moment où notre pays était encore en période de maturation, le gouvernement du Canada s'était doté d'un arsenal coûteux de ce que nous appelons les sociétés d'État.

Il en existait 61 en 1984 : elles possédaient des actifs de 50 milliards de dollars et des effectifs de 207 000 personnes. Nous avons examiné soigneusement la liste de ces sociétés d'État afin de faire la distinction entre celles qui servaient toujours l'intérêt national et celles qui ne le servaient plus. En fonction de ce critère, nous avons privatisé 23 sociétés d'État, dont une très importante compagnie aérienne, deux sociétés de construction aéronautique, ainsi qu'une entreprise de communications et de traitement de données.

Nous avons également négocié l'Accord de libre-échange canado-américain (ALE) et l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA), sujets sur lesquels je vais revenir dans un instant.

De plus, nous nous sommes attaqués à la tâche la plus difficile : nous avons lancé une campagne des plus vigoureuse pour réduire un déficit fédéral très lourd.

Je souhaite faire une parenthèse ici pour vous expliquer nos buts ultimes. Il importe de le faire, car il existe certaines différences de perception et de vocabulaire entre nos deux pays.

Des termes comme «conservateur» et «libéral», ou «droite» et «gauche», n'ont pas tout à fait le même sens de part et d'autre de la frontière canado-américaine. Prenez, par exemple, le nom même de mon propre parti politique : «progressiste-conservateur». Alors que la notion d'un parti à la fois progressiste et conservateur est étrangère à vos traditions politiques, un parti, au Canada, incarne bien ces idéaux depuis plus d'un demi-siècle.

Les Canadiens ont toujours considéré leur terre natale comme un pays d'avenir. Pendant plus de 200 ans, deux cultures linguistiques se sont partagé un pays plein de promesses, mais aussi un pays au climat hostile et aux grands espaces inhabités. L'histoire de notre développement se caractérise donc davantage par une farouche volonté de coopération que par l'individualisme acharné.

La capacité de réaliser ses ambitions personnelles a toujours été une caractéristique canadienne de ce que Lyndon Johnson aurait peut-être appelé la «Grande Société», à l'époque où Walter Heller le conseillait. Le Jardin d'Éden, selon la perception qu'en ont les Canadiens, n'appartient ni complètement au domaine d'Adam Smith ni à la tradition social-démocrate. C'est un gouvernement progressiste-conservateur, par exemple, qui a établi un régime national d'assurance-hospitalisation au Canada.

Une des raisons pour lesquelles la situation de 1984 nous préoccupait, c'est que nous étions animés du désir de garder ouvertes les frontières de l'épanouissement personnel. Mais ce n'était pas la seule. Projetés dans l'avenir, les effets de la négligence des éléments de base allait saper notre capacité de maintenir les filets de sécurité et les services sociaux que les Canadiens considèrent comme étant des ingrédients essentiels d'une société bien ordonnée.

Ces changements de cap étaient absolument nécessaires si nous voulions éviter un naufrage ultérieurement. Elles n'auraient pas été faciles à réaliser dans le contexte le plus propice. Les hasards du cycle économique ont voulu que nous mettions certaines de ces modifications en oeuvre pendant une période qui était loin de s'y prêter idéalement. Elles ont nécessité des adaptations et des sacrifices qui ont été extrêmement douloureux pour de nombreux Canadiens.

En revanche, nous avons eu de la chance à d'autres égards. Sur le plan politique, l'intégrité et le courage correspondent à la volonté de prendre des mesures impopulaires lorsque l'intérêt national l'exige.

Au cours de la période de huit ans et demi qui vient de s'écouler, le Canada a eu, en la personne du premier ministre Mulroney, un dirigeant ayant le cran et la ténacité nécessaires pour mener à bien des tâches difficiles. M. Mulroney a su faire des choix difficiles et, ce faisant, il a perdu une partie de son capital politique personnel. Mais pas de façon déraisonnable, ni inutile.

L'inflation, au Canada, se situe aujourd'hui à 1,8 p. 100 (Statistique Canada, avril 1993), le taux le plus bas depuis 30 ans. Les taux d'intérêt ont chuté. Notre taux de base n'a jamais été aussi bas depuis 21 ans.

La lutte contre le déficit budgétaire a été menée sans relâche, même au milieu d'une profonde récession. Le déficit demeure un grand défi national. Nous avons placé au coeur de notre politique une action visant à comprimer les dépenses de programmes du gouvernement, c'est-à-dire toutes les dépenses à l'exception du service de la dette. Nous avons fait des progrès, de 1984 à 1990. Pendant cette période, les dépenses de programmes du gouvernement fédéral ont progressé beaucoup moins, en termes réels, que celles de tout autre pays membre du G-7, au rythme de seulement 0,1 p. 100 par année. Cela nous a permis de transformer notre déficit de fonctionnement en excédent de fonctionnement. Cela signifie que nous sommes en mesure d'acquitter le coût de tous nos programmes actuels, mais que notre déficit persiste à cause du service de la dette.

Cela a nécessité des décisions difficiles, parfois impopulaires, qui ont souvent suscité de grandes controverses. Cette austérité nous a permis de diminuer la part du déficit dans l'économie canadienne. Selon des critères comptables comparables à ceux qu'on applique aux États-Unis, le déficit fédéral canadien est tombé de 6,7 p. 100 du produit intérieur brut (PIB) pendant l'année financière 1984-1985 à seulement 4,4 p. 100 cette année, en dépit des pressions qui se sont exercées sur les revenus et sur les dépenses du fait de la récession. Cela correspond à un recul global de 2 p. 100 pendant cette période. Pendant le même laps de temps, le déficit fédéral américain a diminué d'un total de 0,4 p. 100, mais il équivaut actuellement à 5,4 p. 100 du PIB, selon les mêmes critères.

Les questions de la dette et du déficit constituent un pénible héritage du passé. Quant à l'avenir, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a prédit que c'est le Canada qui, parmi les pays du G-7, connaîtrait la plus forte croissance en 1993. Tout indique que ce sera le cas : nous avons enregistré un taux de croissance annuel de 4 p. 100 pendant le premier trimestre ainsi qu'une forte hausse de notre principal indicateur économique.

Nous voici donc revenus sur la bonne voie, revenus aux principes de base. De ce fait, nous avons pu prendre de nouvelles mesures d'adaptation sur le plan micro-économique, sous l'impulsion du secteur privé.

Je ne vais pas décrire en détail ce volet de notre ordre du jour national. Je me contenterai de faire observer qu'il suppose de nouveaux schèmes de pensée et de nouvelles approches dans tous les domaines, de la formation, de l'éducation et de la technologie à des modalités de coopération entre les entreprises et le monde syndical.

Je souhaiterais maintenant revenir à un élément de notre politique et de notre personnalité nationales qui a été constant tout au long de notre histoire.

Le Canada se classe au 31^e rang dans le monde pour ce qui est de l'importance de sa population. Mais il possède, toujours en importance, la huitième économie dans le monde et son produit national brut (PNB) par habitant le place en neuvième position dans le concert des nations. Comment se fait-il que nous soyons arrivés à faire tout cela avec une population aussi modeste? Certainement pas à en nous repliant sur nous-mêmes et en ne commerçant qu'entre nous.

Le commerce, c'est le poumon de la vie économique au Canada. Les exportations représentent un emploi sur trois et plus du quart de notre PIB.

Notre marché, c'est le monde. C'est la conscience viscérale de cette réalité qui a constamment placé le démantèlement des barrières commerciales au premier plan des priorités de notre politique étrangère.

Le Canada a joué un rôle actif dans la suppression des obstacles à l'accès aux marchés qui ont compartimenté le monde. Nous avons été l'un des membres fondateurs de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Depuis le début des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round, le Canada a fait du bon aboutissement de ces négociations la plus importante priorité de sa politique commerciale. On observe sur ce point un large consensus national, qui unit toutes les régions du pays, par delà les clivages partisans; ce consensus se maintiendra après l'élection d'un nouveau chef de notre parti et après les élections fédérales.

L'économie mondiale est en train de se remettre d'un important recul, qui touche encore de nombreux pays. L'économie a besoin d'un coup de fouet, d'une nouvelle orientation, pour sortir du bourbier actuel.

Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), la mise en oeuvre des propositions de l'ancien directeur général du GATT, M. Arthur Dunkel, injecterait de 200 à 300 milliards de dollars dans l'économie mondiale avant la fin de la décennie en cours. Si les négociations du GATT en cours sont couronnées de succès, cela enverra un message de confiance et fera comprendre notre détermination de faire profiter tous les peuples du monde des avantages de la libéralisation des échanges. Mais si vous regardez l'autre côté de la médaille, un échec aurait pour effet, pour le moins, de laisser le système commercial mondial dans l'impasse sur certaines questions d'une importance cruciale. Dans la pire des

hypothèses, l'échec favoriserait une nouvelle montée du protectionnisme et inverserait la dynamique mondiale allant dans le sens de la libéralisation économique.

Pour en revenir à notre continent, c'est le Canada qui a pris l'initiative d'ouvrir les négociations qui allaient déboucher sur l'Accord de libre-échange canado-américain.

Nous l'avons fait pour deux raisons principales. Nous avons une conscience aiguë du fait que nous étions le seul grand pays industrialisé qui ne disposait pas d'un accès sûr à un marché d'au moins 100 millions de personnes.

Nous étions également très conscients de l'importance tout à fait unique en leur genre des relations commerciales canado-américaines. Il est compréhensible, je suppose, que l'importance de ces liens et, en particulier, leur asymétrie, soit plus largement comprise au Canada que dans votre pays.

Demandez à n'importe quel Canadien d'identifier notre plus important partenaire commercial et il aura la bonne réponse du premier coup. En revanche, combien y a-t-il d'Américains qui savent que leur plus important partenaire commercial ne se trouve pas de l'autre côté du Pacifique ou de l'Atlantique, mais sur l'autre rive des Grands Lacs? Ou qui savent que leur deuxième partenaire commercial, en importance, ce n'est ni le Japon ni l'Allemagne, mais une province canadienne : l'Ontario?

Nous voulions faire en sorte que les échanges canado-américains soient plus harmonieux et plus prévisibles, moins susceptibles d'être perturbés par des différends, des affrontements ou par le protectionnisme. Il y allait de notre intérêt, et aussi de celui des États-Unis.

Au bout du compte, c'est pourquoi les deux partenaires sont parvenus à s'entendre, parce que l'Accord de libre-échange est avantageux pour les deux parties, au Nord et au Sud.

De nombreux Canadiens ne partageaient pas cette idée. Mais la confiance l'a emporté et c'est sur ce thème que nous avons tenu des élections générales en 1988, et les avons gagnées.

L'Accord est entré en vigueur durant une période de ralentissement économique. Certains rajustements très difficiles ont été faits à mesure que les industries canadiennes se restructuraient pour devenir plus concurrentielles pendant une récession mondiale.

Mais maintenant, quatre ans après l'entrée en vigueur de l'Accord, ce dernier donne raison à ses concepteurs. En 1988, la valeur des exportations du Canada à destination des États-Unis s'est chiffrée à 102,6 milliards de dollars canadiens,

comparativement à 122,3 milliards en 1992. Durant la même période, le volume des produits exportés au Canada par les États-Unis a augmenté pour passer de 88,8 milliards à 104,6 milliards de dollars.

Selon une étude récente de la structure des échanges au cours des 30 dernières années, effectuée par le gouvernement du Canada, le commerce des marchandises entre les États-Unis et le Canada a progressé plus rapidement que le PIB de l'un ou l'autre des pays.

Il importe de souligner que, au cours des 10 dernières années, le Canada et les États-Unis ont accru leur part du marché respectivement l'un chez l'autre. Par exemple, les entreprises de fabrication américaines n'oeuvrant pas dans le domaine du transport ont vu leur part du marché canadien augmenter, passant de 18 p. 100 en 1986 à un sommet de 21 p. 100 en 1991. Il en a été de même pour les manufacturiers canadiens : leur part respective de vos marchés a atteint un niveau record. Il convient de signaler que ces records ont été établis depuis que l'ALE entre le Canada et les États-Unis est en vigueur. En termes simples, le libre-échange fait croître le commerce.

Il est évident que les deux pays bénéficient de l'ALE.

Durant une période économique difficile, les échanges commerciaux en produits et en services entre nos deux pays ont progressé de 16 p. 100 dans le cadre de l'ALE. En 1992, les échanges entre le Canada et les États-Unis ont totalisé 227 milliards de dollars, soit le marché bilatéral le plus important au monde. Bon nombre d'Américains, et aussi de Canadiens, sont encore surpris de l'ampleur de nos rapports commerciaux.

De plus, il s'agit de rapports équilibrés. Le Canada affiche un excédent du commerce des marchandises par rapport aux États-Unis. Mais les États-Unis ont un solde courant positif, et peuvent en remercier surtout le Canada, qui connaît des déficits commerciaux en matière de tourisme, de services aux entreprises et de paiements de la dette extérieure.

L'ALE entre le Canada et les États-Unis ne s'est pas traduit par l'harmonisation de tous nos échanges commerciaux. Il y a encore des frictions, comme on peut s'y attendre lorsqu'il s'agit du plus important marché bilatéral au monde. Présentement, nous avons des problèmes sérieux dans les secteurs de l'acier, de la bière et du bois d'oeuvre résineux. Toutefois, plus de 95 p. 100 de notre commerce se poursuit sans problèmes.

En outre, grâce à l'ALE, nous nous trouvons dans la position enviable d'être en mesure de régler nos différends par l'intermédiaire d'un mécanisme qui s'est révélé transparent, juste et équitable. Ce mécanisme a d'ailleurs été renforcé dans l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

Le Canada considère l'ALENA comme un pacte très important. À preuve, notre Parlement a presque fini l'examen de la mesure législative visant à mettre l'Accord en application. L'adoption de cette mesure sera bientôt menée à terme lorsque le Gouverneur général du Canada lui accordera la sanction royale. Il ne nous restera plus alors qu'à attendre que les mesures législatives correspondantes soient adoptées à Washington et au Mexique. En fait, en vertu de la disposition 242 de notre loi, les deux autres pays signataires sont tenus d'adopter la leur avant que la mesure législative canadienne puisse être promulguée.

Nous avons aussi l'occasion de conclure des ententes auxiliaires. Ce qui en résulterait serait une collaboration sans précédent dans les domaines de la main-d'oeuvre et de l'environnement. Chacune des parties bénéficierait de ces ententes et l'Amérique du Nord en général en tirerait aussi parti. Nous devons saisir l'occasion qui se présente.

L'environnement et nos travailleurs pourraient vraiment profiter de ces ententes. Mais il faut d'abord mener à terme les négociations et conclure des ententes efficaces.

C'est pourquoi le Canada est tout à fait persuadé que ces négociations ne doivent pas compromettre, de quelque manière que ce soit, les avantages que nous pouvons tirer de la création d'un marché intégré de 360 millions de consommateurs en Amérique du Nord.

L'ALENA permet de supprimer les barrières commerciales entre nos trois pays. Nous devons maintenant faire attention de ne pas dresser de nouveaux obstacles au commerce en concluant ces ententes auxiliaires. Autrement, nous permettrons au protectionnisme d'éclipser les réalisations de l'ALENA.

Le gouvernement des États-Unis a proposé l'imposition de nouveaux droits de douane en cas de violation des lois en matière de main-d'oeuvre et d'environnement en vigueur dans un des pays signataires de l'ALENA. Le Canada s'oppose fondamentalement au recours à de telles sanctions commerciales. Nous estimons qu'il existe d'autres mécanismes efficaces pour faire observer ce qui a été conclu, et nous ne voulons pas que nouvelles barrières commerciales soient dressées après que l'ALENA eut permis de supprimer les anciennes.

Le fait que les partisans du protectionnisme dans les trois pays pourraient détourner le processus de sa voie et harceler leurs concurrents au moyen d'accusations forgées pourrait aboutir à de l'incertitude dans la zone commerciale de l'ALENA, ce qui minerait l'objet même de cet accord, c'est-à-dire établir un climat de confiance et un avenir prévisible.

Les trois pays ont convenu de mettre l'ALENA en application à compter du 1^{er} janvier 1994. Le premier ministre Mulroney ainsi que les présidents Salinas et Clinton ont d'ailleurs tous trois déclaré publiquement qu'ils ne désiraient pas la réouverture de l'ALENA. Pour ce qui est des ententes auxiliaires, les parties à l'ALENA se sont entendues concernant un grand nombre de domaines, mais il reste ces différends à régler. Nous sommes convaincus, néanmoins, que nous parviendrons à les résoudre au cours des semaines à venir.

En ce qui a trait à l'ALENA lui-même, vous, les Américains, faites l'expérience pour la première fois de la sorte de débat que nous, les Canadiens, avons connue il y a quatre ans lorsque nous avons mis en oeuvre l'ALE. Chez nous, les critiques de ce dernier ont alors prédit rien de moins qu'une catastrophe économique, caractérisée par les pressions à la baisse exercées sur les salaires et les avantages sociaux, l'élimination de notre culture, la perte de notre souveraineté sur nos ressources en eau, le relâchement inéluctable de nos normes de protection de l'environnement, la destruction de nos services sociaux, notamment de notre régime de soins de santé, et la disparition de pans entiers de notre industrie nationale.

Et qu'en est-il dans les faits?

Quatre ans plus tard, nous constatons que les exportations du Canada aux États-Unis ont augmenté de 19 p. 100 et que celles des États-Unis au Canada ont grimpé de 18 p. 100. Nos services sociaux restent intacts. Votre gouvernement étudie actuellement notre régime de soins de santé, et notre culture est vivante et se porte bien. Les normes en matière d'environnement se sont améliorées. Et je n'ai vu aucune demande des États-Unis qui, en vertu de l'ALE, ferait état du droit de ce pays d'importer un lac ou une rivière canadienne, même si des entrepreneurs canadiens se sont assurés outre-frontière d'importants débouchés pour leur eau embouteillée de haute qualité.

La leçon est évidente. Les opposants de l'ALENA, comme ceux qui, avant eux, ont critiqué l'ALE, se fondent sur une prémisse fautive : ils pensent que le fait de supprimer les obstacles qui protègent et isolent les marchés causera un tort inacceptable aux travailleurs, tandis que si ces entraves étaient maintenues, le tort en question serait réduit au minimum. Ils se trompent.

La réalité, c'est que nous, les Nord-Américains, subissons déjà une concurrence inévitable. L'ALENA ne fait que créer un cadre concurrentiel comportant des règles loyales. En d'autres termes, il promet un ajustement plus progressif et une stabilité plus grande que ceux que connaîtraient autrement les employeurs et les travailleurs.

Pour les trois pays visés, la vraie question est par conséquent la suivante : nos situations respectives seraient-elles meilleures, pendant les années à venir, si nous n'avions pas conclu cet accord? La réponse est «non» : sans l'ALENA, nous serons tous perdants.

Plus que jamais, le gouvernement du Canada est convaincu que la décision que nous avons prise de conclure l'ALE en 1989 était justifiée. L'ALENA s'inspirera des réalisations fermes que les Canadiens comme les Américains perçoivent comme étant le résultat de cet accord. Je vous prie donc avec instance de maintenir l'essor du libre-échange et d'appuyer l'adoption rapide de l'ALENA par le Congrès des États-Unis.

Permettez-moi maintenant de faire état de quelques réflexions sur l'évolution et la continuité qui caractérisent la politique canadienne.

Dans une ville fervente de hockey comme Chicago (je ne dénigre en rien les Bulls et les Bears), je n'ai pas besoin d'expliquer ce que sont les changements de joueurs et l'importance qu'ils ont pour la partie.

L'année courante en est une de changement pour le Canada. Au palier fédéral, un important changement de joueurs est en cours étant donné que les têtes d'affiche qui se sont fait élire pendant les années 1970 remettent les rênes du pouvoir à des gens qui sont devenus actifs en politique au cours des années 1980.

Compte tenu de tous les partis, le tiers des députés fédéraux actuels ont annoncé leur retraite de la politique, ce qui comprend environ la moitié du Cabinet actuel. Cette proportion exceptionnellement élevée indique la relève de la garde qui a lieu actuellement chez les dirigeants politiques du Canada.

Le premier ministre Mulroney quitte lui aussi la vie politique fédérale. Depuis dimanche, date à laquelle le Parti progressiste conservateur a tenu son Neuvième Congrès à la direction, nous avons un nouveau chef de parti, M^{me} Kim Campbell. Elle est à la fois la première femme et la première citoyenne de la Côte-ouest du Canada à diriger notre parti. Elle deviendra le 19^e premier ministre du Canada et la première femme à occuper ce poste, lorsqu'elle-même et son nouveau Cabinet seront assermentés la semaine prochaine.

Le mandat du Parlement expirera en décembre. D'ici là, M^{me} Campbell affrontera l'électorat, à titre de Premier ministre, au cours d'une élection générale. Est-ce de bon augure pour notre politique économique?

Je crois que la réponse est une réaffirmation du but que nous poursuivons et de la vision qui nous distingue, sur une échelle sans précédent en politique canadienne depuis plusieurs générations.

Je suis convaincu que le Parti progressiste conservateur du Canada l'emportera lors de cette élection générale. En outre, pendant sa campagne pour la direction de notre parti, M^{me} Campbell a toujours maintenu sa détermination de ne jamais modifier le cap qui nous a fait faire de tels progrès. Même si je ne parle pas en son nom, j'estime que la politique économique du Canada restera un mélange pragmatique de continuité et de changement.

Ce qui importe encore plus, c'est que cette ligne de conduite semble avoir l'appui d'une bien plus grande partie de la population que par le passé. À cet égard, nous sommes partie prenante relativement à un changement d'attitudes mondial, donc de grande envergure. Au cours de la dernière décennie, l'effondrement des économies centralisées a contrasté avec le succès du modèle du marché libre, et permis un retour au réalisme. On constate que des questions comme les déficits, la productivité et la compétitivité ne sont plus considérées comme abstraites ou universitaires, mais comme des préoccupations concrètes, qui touchent la santé financière des gens. En réalité, les Canadiens s'inquiètent vivement de la dette et du déficit, qui sont des problèmes auxquels font face tous les paliers de gouvernement. De plus, ils sont généralement tombés d'accord pour déclarer que la clé qui permettra de résoudre ces problèmes est la même que celle qui réduira notre taux de chômage élevé, c'est-à-dire une économie en pleine croissance et concurrentielle. C'est le genre d'économie qui englobe un plus grand nombre de personnes que la récession et la restructuration des entreprises ont marginalisées et qui en fait des contribuables plutôt que des prestataires.

Je pense que ce sont-là des défis que nous, les Nord-américains, devons tous relever. Au Canada, nous commençons à tenter d'éliminer bon nombre de nos obstacles à la compétitivité en ayant recours, dans certains domaines, à une collaboration accrue entre les gouvernements de même qu'entre les secteurs public et privé. Nous évitons également de nuire à l'initiative privée.

Dans ces deux secteurs, notre pays continuera par ailleurs à assurer la restructuration. Nous n'avons pas vraiment le choix si nous voulons rester à la hauteur. Et nos principaux concurrents ne sont pas seulement le Japon, l'Europe, ou les pays d'Asie et du Pacifique. Il arrive souvent que les meilleurs au monde soient ici, en Amérique du Nord.

Nous ne nous contentons pas de songer à rester concurrentiels sur le marché mondial; c'est une exigence de survie que la plupart des Canadiens reconnaissent. C'est pourquoi je suis convaincu que notre pays continuera à travailler pour avoir un libre accès à tous les marchés du monde et que nous effectuerons les investissements dont nous avons besoin pour tenir à jour nos compétences. Nous nous assurerons enfin que les entreprises canadiennes ont la technologie et le savoir-faire pour rivaliser avec la crème des entreprises des États-Unis et du monde entier.

Merci.